

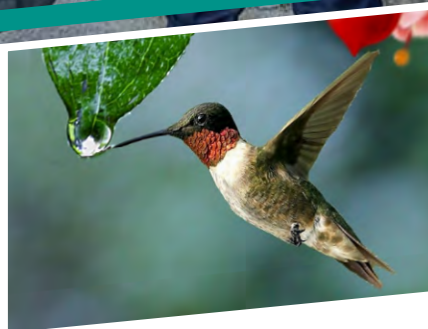
Crots Avenir

Journal d'informations communales

Hiver 2022 - N°41



P14 - JEUNESSE
Cérémonie du 11 novembre



P14 - ENVIRONNEMENT
Crots s'engage dans la transition écologique



P10 - LA DRAYE
Réouverture du domaine nordique



SOMMAIRE

P3	LE MOT DU MAIRE
P4	JEUNESSE
P5 › 11	VIE COMMUNALE
P12 › 13	ASSOCIATIONS
P14 › 15	MÉDIATHÈQUE ET MUSÉE
P14	ENVIRONNEMENT
P15	MÉDIATHÈQUE
P16	INFORMATION CITOYENNE
P17	INSOLITE
P18	ÉTAT CIVIL
P19	CONSEIL MUNICIPAL MOT DES ÉLUS
P20	AGENDA

Édition : Mairie de Crots : 04 92 43 13 05
Graphisme & print : Caly Graff 06 33 63 75 80

ACCUEIL MUTUALISÉ

		Mairie Bureau du tourisme	Agence Postale	Médiathèque
Lundi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	Fermée	Fermée	Fermée
Mardi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	14h - 18h	Fermée	16h30-18h <small>hors vacances scolaires</small>
Mercredi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	Fermée	Fermée	15h-17h
Jeudi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	14h - 18h	Fermée	Fermée
Vendredi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	Fermée
	Après-midi	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi	Matin	Fermée	9h30 - 12h	9h30 - 12h

INFOS CROTS

MAIRIE

Place des Ballerins - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05
www.crots.fr - Email : mairie.crots@wanadoo.fr
Accueil : horaires de l'accueil mutualisé

ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE DE CROTS

Serre - 05200 CROTS - 04 92 43 30 72
E-mail : ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr

LES ENCOMBRANTS

Le 1^{er} mardi du mois sur inscription (limité à 2 objets)
auprès de la Mairie. Collecte stoppée de novembre
à mars.

DÉCHÈTERIE DE L'EMBRUNAIS

Pralong - 05200 EMBRUN - 04 92 43 76 27
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
le dimanche de 9h à 12h

GARE SNCF D'EMBRUN

05200 EMBRUN - 08 00 11 40 23
Tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 17h10

MUSÉE EMBRUNAIS DE LA CHARCUTERIE

Chemin du Barry - 05200 CROTS - 04 92 52 27 52
Accueil : Octobre à mai les jeudis, pendant les va-
cances scolaires de 14h00 à 17h00.
Juillet et août du lundi au samedi de 15h à 18h.
Juin et septembre les lundis et jeudis de 15 à 18h
Tarifs : Adultes 5 € / Enfants - de 16 ans Gratuit
Groupes dès 10 personnes 2€ / +dégustation 3€.

LE MOT DU MAIRE



CHERS CRÉTORINS, CHÈRES CRÉTORINES,

Nous sommes en hiver, la neige a fait son apparition fin décembre et a bien tenu grâce à un froid tenace. Le déneigement a mobilisé nos employés communaux (Nathalie, Laurent, Thierry et Stéphanie), aidés par Yannick, Hervé, Guy et Thomas. Merci à toutes et à tous.

Le site nordique de la Draye a rouvert depuis la fin décembre grâce à une étroite collaboration entre la mairie et l'association La Draye, menée de façon énergique par le gérant du gîte.

Le 17 janvier, nous étions heureux d'accueillir Joël Giraud, secrétaire d'état à la ruralité, venu inaugurer la Maison Serres.

Très beau moment de partage.

La Maison Serres est transformée en locaux professionnels (sans oublier la salle des associations au rez-de chaussée), tous loués à la fin des travaux, par une avocate, une kinésithérapeute, un coach sportif et un bureau décentralisé de la Communauté de Communes. Vous trouverez dans ce journal leur présentation. Je vous rappelle que la Maison Serres termine le cycle de l'Espace Morgon commencé lors des deux précédentes mandatures. Merci à tous pour vos confiances successives.

Les projets suivent leur cours : le plus emblématique du mandat sera celui de la rénovation énergétique de l'école, la création d'une cantine, d'une salle de motricité et de locaux professionnels si les études complémentaires le permettent dans le budget imparti.

Il semblerait que la pandémie de Covid 19 soit en train de refluer, mais je ne peux oublier les bénévoles qui, entre mars et mai 2020 ont confectionné des masques, merci à eux.

Les élections présidentielles se rapprochent, et ne donnent malheureusement pas une bonne idée de la politique, ou la fidélité et la loyauté n'ont pas le même sens pour tout le monde. Notre beau pays mérite bien mieux.

A un peu plus de trois heures d'avion de la France, il y a des bruits de bottes à la frontière Ukraino-Russe.

Alors je voulais vous dire que malgré tout nous avons la chance de vivre dans notre belle commune.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne fin d'hiver.

Jean-Pierre GANDOIS

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a rassemblé de nombreuses personnes. En effet une grande partie des élèves de la classe de CM1-CM2 était présente aux côtés de leur enseignante Morgane MARTINE et sous l'œil bienveillant de la directrice Caroline COTTALORDA. C'est avec beaucoup d'émotion que les personnes présentes les ont entendu rendre hommage aux soldats morts au combat. La marseillaise chantée par les 3 générations présentes résonnait avec beaucoup de force et de respect.



CRÈCHE

La micro-crèche Les « P tits Lous » de Crots, se lance dans un projet Jardin pour le printemps.

Salade, tomates, aromatiques et bien d'autres seront au rendez-vous pour émerveiller les sens de nos petits ... Du travail de la terre à la récolte de bons légumes, une initiation à la vie qui nous tient à cœur. C'est pour cela, que nous faisons un appel à vous, habitants de Crots, car **nous recherchons un petit bout de terre pour que ce projet voit le jour**, un partage, une rencontre qui aboutira à des sourires d'enfants et certainement aussi des plus grands.

« Un vivre ensemble, pour une enfance heureuse ... ».

► En vous remerciant d'avance, vous pouvez nous contacter au **04 92 43 22 37** ou en venant directement nous voir à la crèche.

L'équipe des P tits Lous.

CRÉATION D'UNE ANTENNE DE TÉLÉPHONIE MOBILE SUR LA COMMUNE DE CROTS, SECTEUR DE MARLES

Pourquoi cet arrêté ?

L'équipe projet départementale, constituée dans le cadre du programme gouvernemental dénommé New Deal mobile, a, dès l'annonce de ce programme début 2018, examiné la situation des territoires hauts-alpins en matière de couverture de téléphonie mobile. Elle a étudié la situation spécifique de la commune de Crots et a fait le choix de retenir le secteur de l'abbaye de Boscodon et de Champcroix dont la couverture est considérée comme pouvant être assurée par un seul site.

Déroulement du projet :

L'opérateur désigné pour cette opération est Free Mobile. **À compter du 01/01/2020**, l'opérateur dispose d'un délai maximal de 2 ans pour construire et rendre opérationnel le site qui portera les communications des quatre opérateurs.

Après visite sur le terrain avec les représentants de l'équipe projet départementale, des représentants de l'opérateur Free Mobile et des représentants de la municipalité (Michèle TETENOIRE, adjointe en charge de l'urbanisme et Marielle TRÉHOUT, directrice de service), le site de Marlès et plus particulièrement l'emplacement retenu a été qualifié **par l'opérateur** au regard des contraintes à satisfaire, notamment :

- la satisfaction des obligations de couverture faites à l'opérateur (fixées par l'arrêté sous la forme de points d'intérêts),
- la possibilité de le connecter au réseau de l'opérateur
- la possibilité de l'alimenter électriquement

La proposition de l'opérateur de réaliser un site mobile dissimulé dans un faux arbre matérialise les avis esthétiques pris en considération préalablement au dépôt en mairie de la demande d'autorisation d'urbanisme.

Ces différentes phases de procédures administratives ayant été satisfaites, l'opérateur va engager la réalisation des travaux inhérents à ce projet à compter du 18 avril 2022, lesquels verront des opérations d'hélicoptage organisées pour limiter au maximum le transit de véhicules lourds à destination de l'implantation du site. Le projet verra également l'intervention des prestataires du SYMENERGIE05 et d'Enedis pour réaliser une adduction électrique totalement enterrée. La date réelle de mise en service de ce site devrait logiquement intervenir au cours du 3^e trimestre 2022.

Yves Richard, chargé de mission numérique, Préfecture des Hautes-Alpes



UN BON COUP DE PROPRE DANS LA COMMUNE

Suite au signalement, par M Coulomb, de la présence de deux « décharges sauvages », au Poët et au-dessus du village (au-dessus de l'arboretum), la commune s'est saisie de l'affaire. Elle a notamment proposé son soutien logistique pour la liquidation des déchets. Ces derniers ont été triés (verre, bois, ferraille etc ...) afin de pouvoir être pris en charge par la déchetterie.

Les crétorins, de toute génération, ainsi que des associations (LPO, ASPEC) se sont donc donnés rendez vous Samedi 6 Novembre 2021 et ont réalisé un travail remarquable.

VIE COMMUNALE

NUMÉROTATION DES VOIES

La numérotation est métrique : elle est établie par un nombre représentatif de la distance en mètres entre le début de la rue et l'entrée de l'immeuble.

Vous avez dû recevoir un courrier indiquant votre nouvelle adresse. Celle-ci a été créée avec La Poste, missionnée à cet effet. Cette façon de numéroter permet toute insertion de numéro par la suite. De fait, l'usage des bis, ter, quater est interdit sur une voie à numérotation métrique. Le numérotage sera matérialisé par l'apposition d'une plaque en tôle vernissée de 10 centimètres de haut sur 15 centimètres de large, portant en chiffres arabes blancs sur fond marron (RAL 3004), le numéro de l'immeuble. La plaque sera apposée par les employés communaux, de préférence sur la façade de chaque maison au-dessus de la porte principale (ou immédiatement à gauche de celle-ci), ou sur le mur de clôture à gauche de l'accès naturel et piétonnier, ou à défaut, sur la boîte aux lettres. L'acquisition de la première plaque est à la charge de la commune, tandis que les frais relatifs à l'entretien et la réfection sont à la charge des propriétaires.



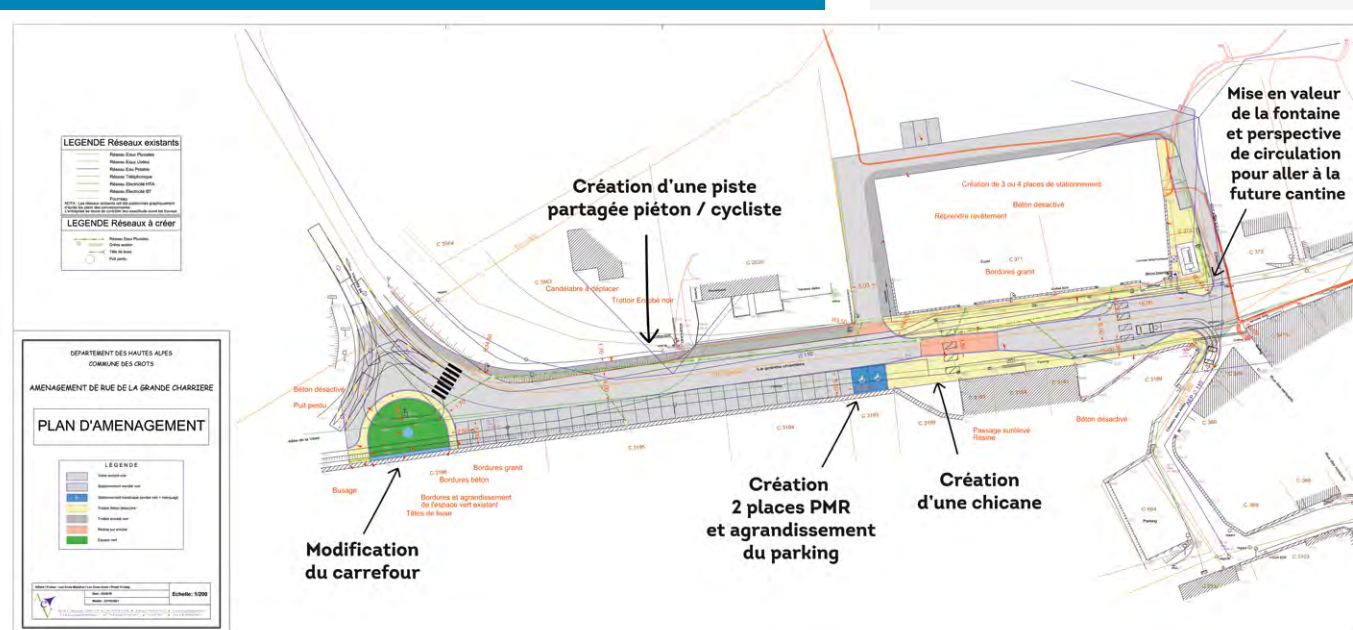
L'ENTRÉE CÔTÉ EMBRUN SE REMET EN LUMIÈRE !

Le programme de travaux engagé avec le SyEP a démarré avec le changement des candélabre rue de Vicherette et chemin de la Mure, un reste à charge pour la commune d'environ 1 000€ et des économies d'énergie à venir avec des lampes Led qui réduisent d'intensité la nuit.

A venir, la mise en place d'un candélabre au bout de l'allée Elie Chauvet et un autre solaire pour éclairer le jeu de boules au dessus du parking de l'Espace Morgon, jusqu'à une heure raisonnable.

AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE

L'aménagement de l'entrée Ouest du village jusque devant l'école, devrait se réaliser cette année, avec le concours de l'architecte Maryline Chevalier, accompagnée du bureau d'études AEV. Il permettra d'accueillir les élèves en toute sécurité lors des entrées et sorties de l'école mais aussi de conserver une vitesse faible en entrée de village, tout en se liant avec l'aménagement de la Grande Charrière, déjà réalisé.



MAISON SERRES

Invité par le Maire, Monsieur Joël Giraud, ministre chargé de la ruralité nous a fait l'honneur et le plaisir de venir inaugurer la Maison Serres le 17 janvier 2022, accompagné de la Préfète, Martine Clavel, Claire Bouchet, Députée, Christine Maximin, Sénatrice suppléante, Chantal Eyméoud, vice-présidente du Conseil Régional, Marcel Cannat et Marc Viossat, vice-présidents du Conseil Départemental, Carole Chauvet et Valérie Rossi, conseillères départementales, des maires de l'intercommunalité et bien entendu des élus de Crots.

Ce projet met un point d'orgue à un aménagement d'ensemble. La maison et son parc acquis en 2013 qui a vu la réalisation de l'Espace Morgon, change de destination et abrite maintenant des locaux professionnels. Vous pourrez y trouver Laurène Grun, kinésithérapeute et Cédric Queré, coach sportif, Maître Aude Bussereau, avocate, ainsi qu'un bureau décentralisé de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon. La salle des associations au rez-de-chaussée reste inchangée.

La maison a supporté la création d'un édicule à l'arrière pour y accueillir un escalier desservant tous les étages, des renforts planchers métalliques, les aménagements intérieurs, et s'est refait une beauté extérieure pour retrouver sa place dans le parc. Un projet de longue haleine donc, qui se termine aujourd'hui, témoin du dynamisme de la commune.



LA GRANGE JOUBERT

Le projet démarre,
les permis sont déposés.

Un premier permis de construire détaille la restructuration de l'école, comprenant la transformation de la cantine en dortoir, la création d'une salle de réunion pour le personnel enseignant ainsi que les différents intervenants au sein de l'école et un escalier extérieur couvert, et le second présente la reconstruction de la Grange Joubert pour y abriter le restaurant scolaire, la salle de motricité et un plateau de locaux professionnels si les études complémentaires le permettent dans le budget imparti.

L'antique chaufferie sera remplacée par un dispositif à granulés et un réseau de chaleur permettra de chauffer l'ensemble.

Les dossiers de demande de subvention sont déposés pour affiner le plan de financement.

DÉNEIGEMENT

Comme chaque année, le déneigement est effectué par les employés communaux, mais aussi par des prestataires comme l'entreprise Michel pour le village, le Forest, Picomtal et le Poët et Hervé Dusserres pour Beauvillard, les Chabriers, le Bois et Montmirail. Ceci afin de scinder le travail à réaliser et vous permettre de circuler au mieux et au plus tôt après une chute de neige.

Ce travail reste délicat en fonction de la période de la chute. En effet, il est plus difficile en journée avec des températures négatives qui suivent et pour cela, « je tiens à remercier tous les acteurs impliqués » dit Jean-Pierre GANDOIS, « qui œuvrent pour l'intérêt public ».

LES PROFESSIONNELS DE LA MAISON SERRES

CÉDRIC QUERE

Cédric QUERE est un ancien skieur alpin mais également ancien athlète en sprint sur 400 mètres. Passionné de sport, il s'est naturellement orienté vers l'entraînement et la formation des jeunes athlètes. « J'ai lancé mon activité de préparation physique/coaching privé multisports avec en spécialisation le ski, l'athlétisme, le vélo et la course à pied, d'où la création d'une salle de préparation physique. Je cherche également à m'orienter dans la réathlétisation post blessures pour les sportifs du bassin Embrunais », nous confie-t-il. Il propose ses services en partenariat avec les kinésithérapeutes et ostéopathes du sport de ce même secteur.

M QUERE Cédric : 06 84 57 47 00

LAURÈNE GRUN

Laurène Grün, Masseuse kinésithérapeute depuis 2014. Diplômée de Nancy (54), elle a exercé 2 ans en tant que remplaçante puis 6 ans à son compte sur Guillestre.

Voulant se rapprocher de son domicile elle s'est installée sur Crots. Le cabinet a ouvert au 1er janvier 2022 et se situe dans la maison Serres. Elle fait des soins au cabinet mais également à domicile sur le secteur de Crots. Elle est formée en thérapie manuelle, en pédiatrie, en pré et post partum ainsi qu'en cancérologie, mais fait toutes les prises en charge de kiné.

Vous pouvez prendre rendez- vous au 0678284560, ou via le site internet: maia.com

CCSP

Le programme LEADER est un dispositif européen qui permet de mobiliser les fonds du FEADER pour soutenir des projets de développement rural.

Jusqu'en 2021 le programme était porté par l'Association Pays SUD pour les communautés de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et de Serre-Ponçon. Par décision des 2 intercommunalités, il a été acté que le portage serait dorénavant effectué par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon sans changement du périmètre d'intervention, à savoir le territoire du Pays SUD. Un premier chargé de mission Jérémie MALLERY a rejoint les effectifs de la CCSP et s'est installé dans les locaux de la Maison Serres à Crots depuis le 15 janvier 2022.

Il est joignable au : 06 65 03 28 66 - leader@pays-sud.fr.

Il sera prochainement rejoint par un autre agent en cours de recrutement.

AUDE BUSSEREAU

Maître Aude BUSSEREAU, Avocate inscrite au Barreau des Hautes Alpes, a installé ses bureaux à la Maison Serre (2^{ème} étage) - Place des Ballerins (**04.92.49.07.44**) et vous y accueille. Maître BUSSEREAU est Avocate généraliste et intervient notamment, tant dans les procédures amiables que judiciaires, en matière de droit de la famille, droit de l'indemnisation des dommages corporels et matériels, droit pénal.

COLIS DE NOËL

Pour 2021, le CCAS avait décidé de revenir au fonctionnement initial (colis ou repas). Le repas devait avoir lieu à l'Espace Morgon le 8 décembre, mais devant la reprise de la pandémie, nous avons été contraints de tout annuler. Les élus ont donc distribué le colis mi-décembre à toutes les personnes de plus de 75 ans inscrites pour le colis. Les personnes ayant opté pour le repas et ayant plus de 75 ans se sont vues offrir un colis mi-janvier, nos fournisseurs n'ayant pas eu la possibilité de confectionner de nouveaux colis avant la fin de l'année. Nous nous basons sur les fichiers électoraux pour établir la liste des bénéficiaires. **Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale mais remplissez les conditions d'âge, n'hésitez pas à vous signaler en mairie pour bénéficier du colis ou du repas en fin d'année.**

Depuis de nombreuses années et jusqu'en 2019, le CCAS proposait aux habitants permanents de la commune de participer à un repas à l'Espace Morgon à partir de 65 ans et le choix entre le repas et un colis à partir de 75 ans. En 2020, covid oblige et tout repas étant interdit, il avait été proposé un colis de Noël aux aînés de Crots à partir de 65 ans, à condition de s'inscrire en mairie.

ECOBUAGE

Le brûlage des déchets verts (déchets issus de tontes de gazon, nettoyage de jardin, des feuilles et aiguilles mortes, des tailles d'arbres et d'arbustes) est interdit sur l'ensemble de la commune toute l'année (arrêté préfectoral du 14/03/2017).



Il s'agit en effet d'une source importante de pollution de l'air. La combustion est très mauvaise en particulier lorsque les végétaux sont humides. Elle produit des polluants (particules fines, produits toxiques ou cancérigènes) qui peuvent affecter le système cardio-vasculaire, les muqueuses, la peau et le système respiratoire. Le brûlage augmente le risque d'incendie ; la fumée et les odeurs sont également une cause importante des troubles de voisinage.

Le brûlage des déchets verts est une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Ils doivent être évacués en déchèterie. La commune mettra à disposition en 2022 comme l'année dernière, une benne à déchets verts vers la Croix de la Germaine en septembre et octobre.

QUELLE EST LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PLANTATION DE HAIES ET EN OBLIGATION D'ÉLAGAGE

En matière de plantation, les arbres, arbustes ou haies doivent être implantés :

- En retrait de 0.50 mètre par rapport à la limite séparative pour les plantations de moins de 2 mètres
- En retrait de 2 mètres par rapport à la limite séparative pour les plantations de plus de 2 mètres

En ce qui concerne l'entretien :

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des véhicules et ne cachent pas les panneaux.

Par ailleurs, les branches ne doivent pas toucher les lignes téléphoniques, électriques et l'éclairage public.

Enfin, tout propriétaire doit également couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin.

Nous vous demandons donc de bien veiller à respecter cette réglementation et procéder à l'entretien régulier de vos plantations afin d'éviter tout problème de voisinage mais également tout dysfonctionnement ou coupure des réseaux téléphonique, internet et électrique qui pourraient être préjudiciables à l'ensemble de la population et nécessitent quelquefois un délai de plusieurs jours pour une remise en état des réseaux.



LA DRAYE

Grâce à la motivation de l'association La Draye, représentée par Luc Ivanez, la commune a pu rouvrir un domaine nordique où se mêlent différentes activités : ski alternatif, skating, raquettes, chiens de traîneau.

En effet, la commune met à disposition les chemins communaux et a acté l'ouverture après la tenue d'une commission de sécurité dans laquelle interviennent les pompiers, les gendarmes, le PGHM, les CRS. Cette commission de sécurité avait pour objet l'approbation du plan de secours du domaine. Ce plan de secours a d'ailleurs été éprouvé lors d'un « test » grandeur nature réalisé le vendredi 17 décembre.

De son côté, l'association assure le balisage et a acquis une dameuse grâce à un financement participatif, et ses bénévoles encadrés par Luc assurent les secours sur pistes avec le protocole du plan de secours.

La commune finance par ailleurs la mise à niveau de leur formation aux 1ers secours.

Un partenariat riche et bénéfique pour tous et pour le plus grand plaisir de tous les usagers !

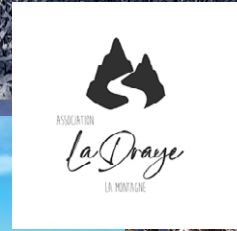


© Nunatak





© Domaine de la Draye



© OT Serre-Ponçon



© Domaine de la Draye



© Domaine de la Draye

CLUB DU TEMPS LIBRE

Le Club du temps libre de CROTS, malgré la pandémie et dans le respect des gestes barrières, poursuit ses activités. Ce début d'année, la dégustation de la galette a suivi l'assemblée générale du Club.

C'est un moment fort dans la vie d'une association. Ce fut aussi l'occasion de poursuivre, en présence des adhérents, le dialogue avec le maire et son premier adjoint.

Le Club a besoin de vous !

Venez nous rejoindre ! Nous continuons nos activités. Nous ouvrons des séances de confection d'objets en carton avec Françoise CALVETTI. Les voyages gastronomiques débiteront avec les Oursinades à Carry en Février. Un loto est envisagé et sera organisé aussitôt que la covid s'en ira. Cette manifestation nous permet d'améliorer notre trésorerie et de faire bénéficier nos adhérents de petits avantages.

► Nous vous attendons le mardi entre 14h et 18h à la salle des associations.

N'hésitez pas à nous appeler :

Lucette : 06 52 67 48 22, Alain : 06 73 67 98 37



AMICALE PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE

Bonjour à tous,

Nous vous souhaitons une bonne année 2022, espérons que cette année nous ramène à une vie normale ! Nous, philatélistes commençons cette année remplis d'espoir et de projets, notamment une exposition sur « L'écriture et la Correspondance », du 28 au 31 juillet, vous êtes tous invités à venir la découvrir.

Bien amicalement, le bureau.

ASPEC

Une belle journée citoyenne et solidaire
Cela faisait longtemps que chacun se désolait de voir certains secteurs de notre belle commune enlaidie par des dépôts sauvages de toutes sortes, accumulés au fil des ans le long de certains itinéraires plus ou moins fréquentés. Aussi, quand la mairie nous fit part de son projet d'une journée consacrée le 6 novembre à la collecte de ces encombrants, nombreux furent les adhérents de l'ASPEC à se porter volontaires pour prêter main-forte aux élus et aux membres de la LPO. Grâce aux efforts de tous, la Combe noire au-dessous du Poët, le départ de la route de la Montagne et la digue de Boscodon ont été en grande partie débarrassés de plusieurs tonnes de déchets évacués à la déchèterie. Du beau travail effectué avec enthousiasme et dans la bonne humeur avec le concours de nombreux enfants. Merci à tous et à renouveler en 2022 !





LE KUNG FU WUSHU À CROTS



Cet art martial chinois externe a repris son activité en septembre à Crots et Embrun.

Nous comptons actuellement 26 licenciés ce qui malgré une baisse d'effectif est encourageant dans le contexte actuel. Les cours ont lieu chaque mardi soir à la salle des fêtes de CROTS et le samedi à Embrun, encadrés par Sébastien PILON Diplômé DIF (ceinture noire 4^{ème} duan), Stéphanie PILON diplômée DAF (ceinture noire 2^{ème} Duan) et Nathalie BLANC diplômée AFA (ceinture noire). Il est important pour l'association de maintenir les jeunes et les moins jeunes dans une activité malgré les différents protocoles sanitaires pour une bonne santé physique et mentale. L'école de CROTS a été représentée pour la première fois au niveau international En technique avec Maïwenn PILON et Maël PILON qui ont tous deux participé le 9 novembre 2021 à « l'IWUF Wushu Taolu Virtual Compétition » parmi 1000 athlètes venant de 61 pays. Ils ont tous les deux obtenu un 2^{ème} prix honorifique grâce à leurs classements respectifs. Les 4 et 5 décembre dernier nous avons participé à l'open de France à Paris première compétition en présentielle depuis 2 ans. Encadrés par leur coach Stéphanie PILON 3 élèves se sont distingués. Maïwenn PILON senior 3^{ème} en armes chan quan style du nord. Maël PILON junior 3^{ème} mains nues Nanquan (boîte du sud) et 1^{er} en armes style du sud. Jade PASCAL cadette 2^{ème} en chan quan style du nord.

ECURIE DES VIEILLES JOYEUSES



Malgré les impératifs imposés par la Covid, nous voyons dans les faits que l'activité de

L'Écurie des Vieilles Joyeuses de Crots a pu se dérouler assez sereinement en 2021. Les événements réalisés s'apparentent en quasi-totalité à des activités de plein air : sorties sur nos routes Alpines, toujours à la découverte de curiosités remarquables de la Région, et restauration pique-niques ou en terrasse de restaurant. L'ambiance y a été comme à l'habitude décontractée et très conviviale. L'EVJC est prête à reprendre ses activités pour 2022. Elle tiendra son Assemblée Générale par prudence en Mars, quand le pic épidémiologique actuel sera passé. Cela sera notamment l'occasion de partager l'Agenda 2022, qui se concentrera des mois d'avril à novembre.

LA DRAYE

Nous avons créé l'association « La Draye » afin de redynamiser et développer le domaine en proposant Des expériences uniques et accessibles à tous. Un lieu familial avec des souvenirs d'enfance.

Vous étiez nombreux à vouloir revoir vivre le domaine nordique de la Draye. IL EST OUVERT depuis le 18 décembre 2021 !!! Merci à vous, merci de votre confiance.

Voir la joie et le sourire des locaux et des habitants de la vallée, une magie qui opère.

Des sentiers bien sécurisés, des belles balades en fat bike, chien de traîneaux, ski alternatif, skating, raquettes. La cohabitation avec les différentes activités se passe bien.

Pour sécuriser le domaine au mieux, nous avons fait une simulation en temps réel de secourisme. Exercice en collaboration avec le sdis05, les ambulances Volpe et la mairie.

Nos dameurs bénévoles ont pris leurs marques. Nous sommes affiliés avec Nordic Alpes du sud,

Et l'office du Tourisme de Serre Ponçon, propose notre site comme un domaine sauvage avec un paysage exceptionnel, ce qui est vrai. Respect et authenticité, avec un sens aigu de la vie simple.

La Draye rentre parfaitement dans le paysage de l'embrunais avec une offre complètement différente des autres domaines. Un retour aux sources, un moment de déconnexion tout en se reconnectant à soi-même et à la nature. Valorisation du savoir-faire et création de lien entre le tourisme, les agriculteurs et éleveurs. Crots, un village qui est une force de la nature, entre Lac et Montagne.

L'association « la Draye » remercie la municipalité, les cretorines et les crétorins pour votre soutien. Nous vous présentons nos vœux de bonheur pour l'année 2022.

*Luc Ivanez Président de l'association
« la Draye »*

CROTS S'ENGAGE PLEINEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVEC LE LABEL « CLIMAT-AIR- ENERGIE »



Vous connaissez la légende du colibri ?

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

Crots fait partie des plus petites communes à s'engager.

Soyons clair, nous n'avons pas de subventions à gagner, de reconnaissance de quiconque, mais nous sommes persuadés que nous avons « notre part » à faire dans la transition écologique et nous sommes fiers de montrer l'exemple.

Le 25 Novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir notre conseillère Marion Thill, ingénieure de formation qui va nous permettre de mener à bien nos réflexions, nos projets et d'aller encore plus loin dans nos actions grâce à ses connaissances mais également grâce au réseau que génère ce label avec plus de 226 collectivités engagées. Le processus de labellisation dans lequel nous nous engageons pleinement, dure 4 ans et nous permettra d'obtenir 2, 3, 4 ou 5 étoiles : une manière simple et lisible pour tous afin de suivre la progression de votre commune.

La première étoile sera automatiquement délivrée une fois « l'état des lieux » initial effectué.

C'est exactement à ce stade que nous en sommes, un travail minutieux dans lequel nous recensons tous les bons points de la commune concernant 6 domaines impactant les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et la qualité de l'air :

- la planification territoriale
- le patrimoine de la collectivité
- l'approvisionnement énergie, eau et assainissement
- la mobilité
- l'organisation interne
- la coopération et la communication



Au vu de la taille de notre commune et de ses compétences (toutes les compétences ne relèvent pas de la commune comme par exemple le transport relève de la com com) nos actions seront notées sur un total de 66 points. Nous vous tiendrons informés régulièrement mais sachez que vous aussi vous pouvez être un colibri...

ÉCOLE CAPTEURS DE CO2 & SONOMÈTRE

Quelques aménagements sécuritaires et de confort ont été réalisés au sein du groupe scolaire :

Anticipant la demande du gouvernement, la commune a installé des capteurs de CO2 dans les salles de classes de l'école ainsi que dans la cantine.

Ceux-ci sont équipés de voyants déclenchant en fonction du niveau de CO2, une aération par le personnel enseignant.

Au sein de la cantine, un nouveau panneau lumineux équipé d'un sonomètre, permet d'avertir les enfants lorsqu'un niveau sonore trop important est atteint et ainsi de réduire le bruit.



UNE MÉDIATHÈQUE ANIMÉE !

D'octobre à janvier, la médiathèque à proposé des animations variées :

- Une exposition de l'artiste peintre Léa Kalck.
- Un café artistique « Le temps dans l'art » présenté par Florence Olivreau, artiste plasticienne avec pour thème l'obsession du temps chez les artistes modernes et contemporains des 19 et 20^{ème} siècle.
- Un atelier d'écriture « La montagne et les hommes », animé par Marion Lafage.
- Halloween avec une lecture de contes, un atelier créatif, goûter et projection d'un film jeunesse.
- Un concert de piano présenté par la pianoterie de Kevin Taduy.
- Un atelier sceau à la cire pour les enfants suivi d'une présentation des Archives départementales par Catherine Briotet.
- Une pause littéraire animée par Florence Pons, un moment chaleureux de partage et d'écoute des derniers coups de cœur littéraires.
- L'exposition du photographe Claude Gouron « Vanité des Vanités » dans le cadre de « Serre-Ponçon à la page » par le réseau des médiathèques de l'intercommunalité.
- Un « café poésie » animé par Marie Vermunt avec un récital de poésie en musique, une scène ouverte et un temps d'échange suivi d'une séance de dédicace pour son recueil « Vocalises ».
- Une animation de noël pour les 3/6 ans avec un atelier déco sapin de noël, la visite du père noël et un goûter.
- Une animation de noël pour les 7/11 ans avec un atelier origami marque page et sapins de noël, création d'affiches de noël et goûter.
- Un raconte tapis avec le Relais Petite Enfance puis avec la crèche de Crots.



UNE MÉDIATHÈQUE BIEN ÉPAULÉE !

Une équipe de bénévoles très investis (Chantal, Clo, Hélène, Florence, Hervé, Kathy, Manou, Martine et Paulette) qui ont activement participé à la décoration, le rangement des rayons, l'animation d'ateliers, la préparation du bibliobus, l'aide aux prêts / retours. Un grand merci pour leur aide précieuse et leur bonne humeur.



UNE MÉDIATHÈQUE DIVERSIFIÉE !

- Des rayons pour tous les âges : livres premières lectures ; BD, documentaires, romans et presse jeunesse ; BD, documentaires, presse, romans, romans policiers et science fiction adultes.
- Des supports différents : livres, livres audio, dvd, magazines, kamishibai
- Un espace multimédia
- Un espace jeu switch

DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES D'URBANISME

A partir du 1^{er} janvier 2022, tout administré, ou son prestataire, aura la possibilité de déposer ses demandes d'urbanisme (Déclaration d'Intention d'Aliéner, Certificats d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de construire, Permis d'Aménager, ...) de manière dématérialisée.

Pour cela, le service instructeur de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et ses communes membres vous informent de la mise en place du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), une plateforme unique, sur laquelle vous pourrez déposer vos demandes.

Le GNAU sera le seul point d'entrée de vos demandes d'urbanisme dématérialisées concernant les projets sur le territoire de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et sera accessible à l'adresse suivante :

<https://urbanisme.geomas.fr/gnau>

Vous garderez toutefois la possibilité de déposer vos demandes papier en mairie.

Vous souhaitez déposer votre demande par voie dématérialisée mais :

- Vous avez des difficultés à utiliser le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU),
- Vous ne disposez pas du matériel nécessaire.



Vous pouvez contacter Sandrine Marchiano, conseillère numérique à France Services, aux coordonnées suivantes : **04.92.22.27.60** ou **s.marchiano@ccserreponcon.com**



France services

Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi
Murielle 58 ans

J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli
Juliane 63 ans

Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire
Malo 23 ans

VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr

FRANCE SERVICES, Agence nationale des titres sécurisés, pôle emploi, LA POSTE, L'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, FINANCES PUBLIQUES, LE GNAU

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022, les élections législatives les 12 et 19 juin 2022. Le bureau de vote sera installé dans la salle multi-activités de l'Espace Morgon.

Pour voter lors des élections présidentielles, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars (en ligne)* ou jusqu'au 4 mars par formulaire à imprimer ou disponible en mairie. Cet imprimé devra être accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**service-public.fr*



LE LIÈVRE VARIABLE EN SUIVI SCIENTIFIQUE À CROTS

Le Lagopède alpin et le Lièvre variable sont des espèces arctico-alpines, et leur répartition à la fois dans les Alpes et les territoires les plus au nord de l'Europe est liée à l'histoire des glaciations.

Dans le cadre d'un programme scientifique qui leur est consacré, la commune de Crots participera à l'échantillonnage qui s'étend sur l'ensemble des Alpes françaises.

Sur un carré de 2 km sur 2, les agents du Parc national des Ecrins vont collecter des crottes de lièvre au cours de l'hiver. Après analyse génétique, il sera possible de savoir s'il s'agit de Lièvre variable ou de son cousin le Lièvre d'Europe, la discrimination visuelle étant sujette à caution.

L'analyse des résultats sur des centaines de mailles comme celle de Crots permettra de mieux comprendre la répartition des 2 espèces dans un contexte de réchauffement climatique, en fonction de la température, de l'exposition, du relief, de la végétation, de la situation géographique, et éventuellement de prévoir son évolution dans le temps afin de mieux protéger le Lièvre variable.

Jean-François Lombard, Parc National des Ecrins





ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

- › **Izïa DELAHAYE** - née le 17 septembre à Gap. Fille de Maëlis KICHENIN et Manuel DELAHAYE domiciliés à l'Avocette. Petite fille de Séverine et Gilles KICHENIN domiciliés aux Chaulières. Arrière petite-fille de Ginette SAINT-DENIS domiciliée au Villaret.
- › **Heïdi WIAME PAULEAU** - née le 29 septembre à Briançon. Fille de Chloé PAULEAU et Julien WIAME domiciliés rue des Aires.
- › **Léon MICHEL** - né le 27 octobre à Gap. Fils de Laetitia et Thomas MICHEL domiciliés aux Moulins. Petit fils de Pascale et Guy MICHEL domiciliés au Village.
- › **Lina AGASSE** - née le 21 novembre à Gap. Fille de Catherine et Alexandre AGASSE domiciliés aux Rougons.
- › **Elia BOUILLET** - née le 23 décembre à Gap. Fille d'Eléna GAULTIER et Freddie BOUILLET domiciliés Androne des Etables.
- › **Kelby DERNAZ LEPORINI** - née le 6 janvier à Gap. Fille d'Alison LEPORINI et Michaël DERNAZ domiciliés rue de Vicherette. Petite fille de Marie-France et Thierry PRIOT, arrière petite fille de Rose DERNAZ, domiciliés rue des Aires.

DÉCÈS

- › **Marie-Louise ESCALLIER** - décédée le 20 octobre à Gap à l'âge de 66 ans. Elle était parente de la famille Cruveiller au Drouvet.
- › **Frédéric et Olivier LASSALA** - décédés le 8 novembre à la Roche des Arnauds à l'âge de 44 ans. Ils étaient les enfants de Michèle et Vincent LASSALA domiciliés aux Catalans et neveux de Jacqueline SIGNORET domiciliée à Prévotte.
- › **Frédéric MAUDUECH** - décédé le 12 novembre à Boscodon à l'âge de 41 ans. Il était domicilié à Gap.
- › **Germaine DESIO** - décédée le 9 décembre à Carsac-Aillac à l'âge de 97 ans. Elle a longtemps résidé à Coucourde.

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL DU 2 DÉCEMBRE 2021

- › Tarifs camping
- › Acquisitions et aménagement au camping municipal
- › Demande de défrichement parcelle Chemin de la Tour
- › Suppression d'un poste d'agent technique à 28h30 et création d'un poste d'agent technique à 32h30
- › Suppression d'un poste d'agent administratif et création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe
- › Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (10 heures hebdomadaires)
- › Création d'un poste polyvalent eau-urbanisme-juridique
- › Budget commune DM 1 et 2
- › Pratique sportive des élèves - demande de subvention
- › Convention CDG05 relative au délégué prévention
- › Passeport du civisme
- › Application du régime forestier - Surface +
- › Convention de partenariat pour l'accès aux services numériques de la BD05
- › Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau
- › Questions diverses

CONSEIL DU 30 DÉCEMBRE 2021

- › Établissement du tarif des charges Maison Serres
- › Plan de secours du domaine de la Draye - Convention Ambulances Volpe
- › Plan de secours du domaine de la Draye - Convention SDIS
- › Transformation numérique des collectivités - Plan de financement
- › Projet de rénovation énergétique de l'école et reconstruction de la Grange Joubert - Plan de financement
- › Programme culturel 2022 « Les rendez-vous de Crots » - Plan de financement
- › Projet Moby - convention
- › Questions diverses

Vous pouvez consulter les délibérations en mairie.

PAROLES DES ÉLUS

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Chères Crétorines, Chers Crétorins,

Après les vœux du Maire que vous avez sans doute pu écouter et voir sur les réseaux sociaux ou lire dans votre courrier (pandémie oblige !), l'équipe municipale majoritaire vous présente ses vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année qui, nous l'espérons tous, devrait voir la pandémie s'éloigner et nos vies reprendre un cours plus habituel.

Malgré la période des fêtes de fin d'année, l'activité municipale a été chargée et nous voudrions revenir et insister sur deux propositions du Maire qui ont été présentées lors des deux derniers conseils et adoptées à l'unanimité. Il s'agit de deux propositions structurantes voire stratégiques au niveau de notre commune et qui devraient être des marqueurs de cette mandature. La première proposition concerne la démolition de la grange Joubert pour y installer le restaurant scolaire, la salle de motricité de l'école et des locaux professionnels, ceci permettant un décloisonnement de la structure scolaire actuelle (réaménagement de la cantine en dortoir, création d'une salle de réunion) associé à une rénovation énergétique. Les deux structures bénéficieraient de la création d'un réseau de chaleur commun à l'ensemble et plus économe en énergie.

La seconde proposition concerne la montée en gamme du camping municipal créé sous la mandature de M. Lagier. Notre camping, source non négligeable de fonds pour la commune, doit en effet accompagner l'exigence de qualité de la clientèle et développer une activité d'intersaison. Ceci passe par une diversification en habitats légers de loisir et l'implantation d'une piscine chauffée. Là encore cette proposition a été votée à l'unanimité du Conseil.

Il faudra bien sûr plusieurs années pour concrétiser ces options, mais l'exemple de l'ensemble « espace Morgon-médiathèque-maison Serres » est là pour montrer le chemin.

A nouveau, bonne année à Toutes et à Tous.

Jean-Pierre GANDOIS, Etienne BERENGUEL, Michèle TETENOIRE, François LAGIER, Chantal MONINO, Jean-Daniel GUIEU, Christine MICHEL, Marie LAGIER, Laetitia HAUWELLE, Ghislaine GARCIA, Lionel RAIMBAULT, Philippe MINIER

LE MOT DE L'OPPOSITION

Bonne année 2022 !

Les membres de l'opposition vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année qui commence encore sous le signe de la pandémie. Il n'est pas encore temps, malheureusement, de nous retrouver tous ensemble pour la traditionnelle célébration des Vœux du Maire. Mais ce n'est que partie remise et nous vous espérons en bonne santé avec l'espoir et l'optimisme que reprendra bientôt une vie sociale et solidaire.

Pour notre équipe formulons quelques espérances également :

- Que nous puissions avoir des réponses claires à nos questions légitimes concernant les coûts et les budgets,
- Que nous soyons respectés (bien que minoritaires : 3 contre 12) car nous représentons au moins 40 % de la population,
- Que les propositions que nous pouvons faire soient entendues et au moins étudiées car les discussions font avancer et peuvent même améliorer le projet initial.

En résumé : clarté, respect et écoute.

Nous vous rappelons aussi que les séances du conseil municipal sont à nouveau ouvertes à la population si vous voulez entendre les débats qui ne sont pas repris dans les comptes-rendus des conseils. Car, non, l'opposition n'est pas silencieuse !

Nous restons à votre écoute sur notre page facebook « Ensemble écrivons le futur de Crots » ou sur notre adresse mail c.lesrencontrescitoyennes@gmail.com où nous attendons vos questions, vos remarques ou vos encouragements !

De nouveau, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022 ! En attendant de vous rencontrer et d'échanger, prenez bien soin de vous.

Vos élus : Carole CHAUVET, René MICHEL et Nancy PERNIN-JAUME.

DIM. 27 MARS



18h

Ouverture des portes
17h30

TARIFS
20 € / 12 € / Gratuit

Cie Mises en Scène
Bon Appétit - Comédie

A VOIR
EN FAMILLE

THÉÂTRE

VEN. 22 AVRIL



18h

Ouverture des portes
17h30

TARIFS
10 € / Gratuit

Mic Flow & Cisco Herzhaft
Conf. Musicale Du Blues au Hip-Hop

A VOIR
EN FAMILLE

FAMILLE - ADOS

SAM. 28 MAI



21h

Ouverture des portes
20h30

TARIFS
15 € / 10 € / Gratuit

Le Duo Presque Classique
Musique classique et instruments rares

MUSIQUE

SAM. 18 JUIN



21h

Ouverture des portes
20h30

TARIFS
15 € / 10 € / Gratuit

Dacutsa
Jazz Manouche de haute volée

MUSIQUE

**Vide
greniers**

**du 1^{er} mai
À CROTS**

Nous avons besoin de vous !

La Mairie de Crots et l'Association d'Animation du Village de Crots lancent un appel aux bonnes volontés et aux bénévoles !

Vous participerez à la réussite du plus important vide-greniers du département !

Contactez Emmanuelle à la Mairie : 04 92 43 13 05

